

17

COMMUNAUTE DE COMMUNES DE PECHELBRONN

Département du Bas-Rhin

EXTRAIT DU REGISTRE

DES DELIBERATIONS DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Séance du 23 MARS 2005 à 20 Heures

Sous la présidence de Monsieur Armand BRACONNIER

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 15

Présents :

KUTZENHAUSEN :	MM FABACHER	- BRACONNIER	- MORI - WAGNER (suppléant)
LAMPERTSLOCH :	MM STURM	- APPRILL	- URBA -Mme LEMBERGER (suppléante)
LOBSANN :	MM KREISS	- MME CHALOPPE	- WALTER
MERKWILLER-P. :	MM SCHIELLEIN	- GUILHEM	- SCHNEIDER
PREUSCHDORF :	MM KENNEL	- MME FISCHER	- BASTIAN

Invités :

MM Bernard LOGEL, Jean-Laurent VONAU, Guy HUSSON, Mme Dominique ROMAIN-CARCY.

Excusés : MM Bernard LOGEL, Jean-Laurent VONAU, WEISBECKER, TROG et Mme Dominique ROMAIN-CARCY

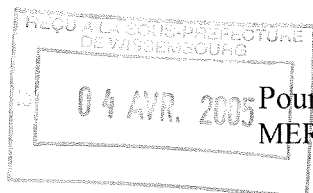
4) BUDGET 2005

4b) Taux d'imposition 2005

Vu l'état de notification des taux d'imposition pour 2005,

Le Conseil Communautaire, approuve, à l'unanimité, le maintien des taux, à savoir :

- Taxe d'Habitation :	1,60 %
- Taxe Foncière Bâtie :	2,31 %
- Taxe Foncière Non Bâtie :	8,72 %
- Taxe Professionnelle :	1,60 %
- Taxe Professionnelle de Zone :	10,56 %



Pour extrait, certifié conforme

MERKWILLER – PECHELBRONN, le 30 mars 2005

Délibération, exécutoire de plein droit conformément aux dispositions de la loi n° 82-623 du 22 juillet 1982.

Le président
Armand BRACONNIER

